



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Sécurité



MESSAGE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES

13 OCTOBRE 2025

Chers concitoyens,

Chaque 13 octobre, la communauté internationale célèbre la *Journée internationale de prévention des catastrophes*. Instituée en 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies, cette journée offre à toutes les nations, notamment aux États engagés dans la mise en œuvre du *Cadre d'action de Sendai*, l'occasion de réfléchir profondément aux moyens de sensibiliser les populations, particulièrement les plus vulnérables, sur la nécessité de réduire les effets dévastateurs des catastrophes sur la vie humaine et sur les moyens d'existence.

Depuis plus de trois décennies, notre planète fait face à une recrudescence des situations d'urgence et de catastrophes, largement attribuables à la multiplication des phénomènes hydrométéorologiques extrêmes et à des modèles de développement qui ignorent trop souvent la dimension du risque. Cette réalité accroît la vulnérabilité des populations et fragilise les bases mêmes de nos économies.

Chers concitoyens,

Au Togo, l'aggravation du phénomène d'érosion côtière, intimement liée aux changements climatiques, provoque un recul inquiétant du trait de côte. Des habitats, des infrastructures routières et industrielles, ainsi que des complexes hôteliers, sont chaque jour davantage menacés par la mer.

Les dégâts matériels, les pertes économiques et, hélas, parfois humaines, compromettent les acquis de notre développement et pèsent lourdement sur les efforts de reconstruction.

Conscient de ces défis, et sous le leadership éclairé de Son Excellence **Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ**, Président du Conseil, le Gouvernement a engagé de vastes actions pour renforcer la résilience des communautés face aux multiples risques. Cette détermination s'est traduite de manière concrète dans la **Feuille de route gouvernementale 2020-2025**, en particulier à travers son *Axe 3, Ambition 10* : « *Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays.* »

Chers concitoyens,

La *Journée internationale de prévention des catastrophes* vise avant tout à mobiliser les consciences et à préparer chaque acteur, chaque citoyen, à adopter les comportements qui favorisent la résilience collective.

Le thème retenu cette année — « **Financer la résilience, pas les catastrophes** » — nous interpelle tous. Il appelle à une inversion de logique : investir davantage dans la prévention et la préparation plutôt que dans la réponse aux désastres une fois survenus.

Agir en amont, c'est adopter une approche proactive et anticipatrice. Agir en amont, c'est réduire le coût humain, économique et social des catastrophes.

Les Nations Unies rappellent qu'un système d'alerte précoce efficace peut sauver des vies et réduire de plus de 30 % les pertes et dommages.

De même, selon la Banque mondiale, chaque dollar investi dans la résilience des infrastructures dans les pays en développement permet d'économiser quatre dollars en coûts de reconstruction.

L'Assemblée générale des Nations Unies a, pour sa part, démontré qu'un dollar consacré à la prévention équivaut à sept dollars économisés dans la réponse post-catastrophe. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : **prévenir, c'est investir dans l'avenir.**

Chers concitoyens,

Fidèle à cette vision, le Gouvernement togolais a fait de la gestion proactive des catastrophes une priorité nationale. Plusieurs initiatives structurantes ont vu le jour, notamment :

- la mise en œuvre du **plan opérationnel du Système d'Alerte Précoce multirisque (SAP)** couvrant les inondations, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- l'élaboration de la **cartographie nationale des zones à risques** ;

- le **renforcement du réseau d'équipements hydrométéorologiques** ;
- la conduite de **campagnes d'information, d'éducation et de communication** sur la prévention des risques ;
- l'intégration de la **réduction des risques de catastrophes** dans les politiques sectorielles et les programmes éducatifs ;
- la **promotion des pratiques agricoles résilientes** face aux changements climatiques ;
- l'extension du **réseau d'assainissement** dans les zones urbaines et périurbaines ;
- l'organisation d'**exercices de simulation** et de **campagnes annuelles de reboisement**, contribuant à l'ambition nationale de planter **un milliard d'arbres à l'horizon 2030**.

Chers concitoyens,

À l'occasion de cette journée, j'en appelle à la mobilisation de tous : institutions publiques, collectivités territoriales, société civile, secteur privé, communautés à la base et partenaires techniques et financiers. Poursuivons, ensemble et en synergie, les efforts déjà entrepris pour prévenir les catastrophes et bâtir un Togo plus résilient.

Je saisis cette occasion pour renouveler, au nom du Gouvernement, ma profonde gratitude à nos partenaires pour leurs appuis constants et multiformes. Puissent nos investissements, qu'ils soient publics ou privés, intégrer davantage la logique de la prévention, gage d'un **développement durable, solidaire et sécurisé**.

C'est dans cet esprit de responsabilité partagée et d'espérance renouvelée que je déclare **solennellement lancée, sur toute l'étendue du territoire national, la célébration de la Journée internationale de prévention des catastrophes (JIPC)**.

Je vous remercie.